

Une longère rénovée avec des matériaux naturels

À Sap-en-Auge, une rénovation locale a commencé en mai. Les architectes utilisent du bois, du chanvre, de la terre et du liège. Le chantier sera ouvert au public, dimanche.

Environnement

À Sap-en-Auge, les nouveaux propriétaires du château du Costil se sont lancés dans une rénovation écologique. Le couple a fait appel à la coopérative Anatomies d'architecture pour rénover une longère de 90 m² dans laquelle il compte habiter. Le château, qui a vocation à recevoir du public, sera rénové dans un second temps ; le chantier devrait durer dix ans.

Depuis mai, la rénovation se concentre donc sur la longère aux murs en brique de terre cuite, datant du XIX^e siècle. « On a essayé de sauver une maison en brique, en apportant un confort thermique, une régulation de l'humidité et une qualité de l'air intérieur car il n'y a pas de particules nocives », résume Raphaël Walther. Avec l'architecte Mathis Rager, avec qui il a fondé Anatomies d'architecture, et Emmanuel Stern, anthropologue, il a écrit *Le Tour de France des maisons écologiques*, paru en 2020.

Du bois pour les fondations et l'ossature

« Sous un amas de lierre », le trio (rejoint ensuite par l'architecte Alice Mortamet) a découvert que le toit et les murs de la partie droite de la bâtis-

se avaient souffert. Il les a donc remplacés par une ossature en bois.

Les architectes font travailler des entreprises locales car ils ont recours à des matériaux dénichés dans un rayon de 150 km. À commencer par le bois. Quatre essences sont utilisées : de l'acacia pour les fondations, du Douglas pour l'ossature et la charpente, du châtaignier pour le bardage en ganivelles, et du chêne de réemploi (issu d'anciennes fenêtres) pour le plancher.

Pour les fondations, plutôt que le béton de ciment qui est d'usage, les architectes ont choisi de fabriquer des pieux en bois, comme au Moyen Âge. « Ce n'est pas réglementaire donc on sort du cadre assurantiel », précise Mathis Rager. Douze pieux, longs de 3 m et larges de 30 cm, ont été enfoncés dans le sol pour supporter la partie de la maison en bois, d'une surface de 27 m².

Du chanvre pour isoler les murs

Le chanvre sert d'isolant. Il est exploité sous deux formes : la laine de chanvre et la terre de chanvre qui est projetée sur les murs sur une épaisseur de 14 cm.

La terre crue, prélevée sur le domaine, sert de colle pour lier le chanvre sur les murs. « Ces murs ont l'avanta-

ge d'absorber l'humidité », explique Mathis Rager. La terre a aussi été utilisée pour faire les quenouilles du plancher. Celles-ci, épaisses de 8 cm, offrent une bonne isolation acoustique entre les deux niveaux.

Des bouchons de liège de réemploi (récupérés dans des restaurants) qui ont l'avantage d'être imputrescibles ont servi pour isoler les soubassements.

Visiter le chantier

L'heure est aux finitions sur le chantier, qui doit être terminé en mai et inauguré le 2 juillet, date à laquelle on pourra connaître le coût de la rénovation. D'ici là, il sera possible de visiter le chantier dimanche, dans le cadre de la 4^e édition de Chantiers communs. Jusqu'au 2 avril, l'événement regroupe une soixantaine de rendez-vous (visites, rencontres, chantiers participatifs, formations, randonnées, etc.) en Normandie permettant de découvrir la construction en circuit court.

Maurane SPERONI.

Dimanche 6 mars, à 15 h, visite du chantier, au lieu-dit Le Costil, à Sap-en-Auge. Gratuit. Nombre de places limité. Réservation sur le site : chantierscommuns.fr/le-costil



À Sap-en-Auge, on rénove une longère avec des matériaux écologiques et locaux.

PHOTO : OUEST-FRANCE



Mathis Rager, cofondateur de la coopérative Anatomies d'architecture, présentait le chantier, jeudi.

PHOTO : OUEST-FRANCE



La charpente en bois a été refaite.

PHOTO : OUEST-FRANCE



Les travaux doivent être terminés en mai, pour une inauguration début juillet.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Le cirque en deux spectacles pour le jeune public

Dans le cadre du festival de cirque Spring 2022, deux spectacles seront donnés au Quai des arts, mardi et vendredi. *My land*, du cirque et de la danse et *Casse-tête*, du cirque.

Le rendez-vous

Le festival de cirque Spring 2022 est organisé du 3 mars au 10 avril. À cette occasion, le Quai des arts présente deux spectacles.

My land propose une réflexion sur le lien entre l'homme et la terre mère, sur les racines de l'humanité. L'originalité du spectacle et de la performance de la Recirquel Company Budapest repose sur l'alliance entre cirque, danse classique et contemporaine : du cirque danse, nouveau genre du spectacle vivant. La compagnie se produit dans le monde depuis 2014, compte déjà plus de trois cents prestations devant plus de 150 000 spectateurs.

Le spectacle *Casse-tête*, donné mardi, par la compagnie Théâtre Bascule implantée dans le Perche, tournant à l'internationale et dont les der-

nières créations sont sans parole, présente principalement du jonglage à quatre. Il s'agit pour les comédiens de résoudre le casse-tête géant dont les pièces sont dispersées devant eux. Ou comment se repérer, dans le jeu et l'absurde, entre ce qui échappe et ce qu'on maîtrise : une illustration des relations humaines.

Mardi 8 mars, à 20 h, au Quai des arts, *My land*. Tout public dès 8 ans. Durée : une heure. Tarifs : 12 € et 18 €.

Vendredi 11 mars, à 19 h, au Quai des arts, *Casse-tête*. Tout public dès 6 ans. Durée : cinquante minutes. Tarifs : 6 € et 9 €.

Renseignements, au Quai des arts, 1, rue de La Feuille, à Argentan. Tél. 02 33 39 60 00. Site internet : www.quaidesarts.fr



« My land », spectacle de cirque et de danse par la compagnie de cirque contemporain de Budapest, Recirquel.

PHOTO : RECIRQUEL COMPANY

Un appel aux dons d'argent pour l'Ukraine

La Croix-Rouge relaye l'appel national pour récolter des dons financiers afin d'aider les Ukrainiens, après l'invasion russe.

L'antenne locale de la Croix-Rouge se mobilise pour récolter des dons financiers pour aider l'Ukraine, après l'invasion des Russes. L'association ne recherche pas des dons matériels (denrées alimentaires, produits d'hygiène, vêtements, etc.) mais des dons financiers.

« Les dons en nature ne sont pas forcément adaptés aux besoins sur place, les associations sont submergées, explique Nelly Quincé, l'une des trois responsables de l'association. **La Croix-Rouge est sur place depuis le début du conflit, pour les besoins en eau, en hébergement.** »

Les particuliers peuvent apporter une aide financière, sachant qu'une déduction fiscale s'applique. « Cela

va permettre de venir en appui du déploiement des moyens humanitaires et matériels pour la prise en charge des réfugiés : biens de première nécessité, hébergement d'urgence, soutien psychologique, etc. »

Les dons peuvent être envoyés par chèque à l'ordre de La Croix-Rouge française, à l'adresse suivante : Croix-Rouge française, CS20011, 59895 Lille Cedex 9. Il est aussi possible de déposer les chèques à l'antenne locale située au 8, place du Docteur-Couinaud. Autre option, payer par carte bancaire, directement sur le site internet de la Croix-Rouge.

Maurane SPERONI.

Justice

La gendarmerie met fin à un trafic de drogue

Lors d'un contrôle routier, lundi, les enquêteurs du Groupe local de contrôle des flux de la gendarmerie de l'Orne sentent une odeur de cannabis dans un véhicule. « Le conducteur leur remet spontanément une infime quantité de cannabis », relate la gendarmerie sur sa page Facebook. Les militaires perquisitionnent le véhicule et trouvent 2 g de résine de cannabis et 3 350 € en numéraire dans une sacoche contrefaite.

Le conducteur est placé en garde à vue. Lors de la perquisition à son domicile, les gendarmes trouvent 137 g de cannabis, 2,65 g de cocaïne, du matériel de conditionnement et deux autres saches contrefaites. « L'enquête permet d'établir que le trafic est actif depuis un peu plus de

six ans et que le frère de l'individu y participe aussi », poursuit la gendarmerie. Leur gain est estimé à 32 000 € sur la période.

Les deux frères jugés dans la foulée

Vendredi, les deux frères ont fait l'objet d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. Le conducteur a été condamné à trente mois de prison avec sursis et à la confiscation de 7 500 € sur son compte bancaire, de son véhicule, des 3 350 € saisis et de son téléphone portable. Son permis de conduire est suspendu pour six mois.

Son frère a été condamné à douze mois de prison avec sursis et 4 000 € d'amende.

Argentan en bref

Les Cyclo-randonneurs argentanais et leur président, Jean Ménard, toujours en selle

Une quarantaine de licenciés ont participé à l'assemblée générale des Cyclo-randonneurs argentanais, vendredi 25 février. Le président de l'association, Jean Ménard, a présenté les manifestations.

Jeudi 24 mars, des adhérents seront bénévoles sur le Tour de Normandie. Samedi 26 mars, aura lieu une sortie de 100 km. Dimanche 3 avril, ce sera la randonnée des haras avec un parcours de 30 km pour tous.

Vendredi 8 avril, place à la soirée belote et samedi 23 avril, à une sortie de 150 km avec restauration le midi.

Dimanche 8 mai, la cyclosportive L'Ornaise sera de retour, après deux années sans (2020 et 2021). Et du 16 au 20 mai, les adhérents profiteront d'un séjour en Bretagne.

Lors de l'assemblée générale, le tiers sortant du comité directeur composé d'Annick Hervieu, Jocelyne Mazure, Didier Hervieu, Bruno Jaillot et Jean Ménard a été réélu à l'unanimité. Avant de prendre une licence chez les Cyclo-randonneurs argentanais, il est possible d'effectuer trois sorties découvertes encadrées par le club. Contact : cyclorandonneur.argentanais61@gmail.com



Les Cyclo-randonneurs argentanais ont tenu leur assemblée générale, vendredi 25 février.

PHOTO : D. R.